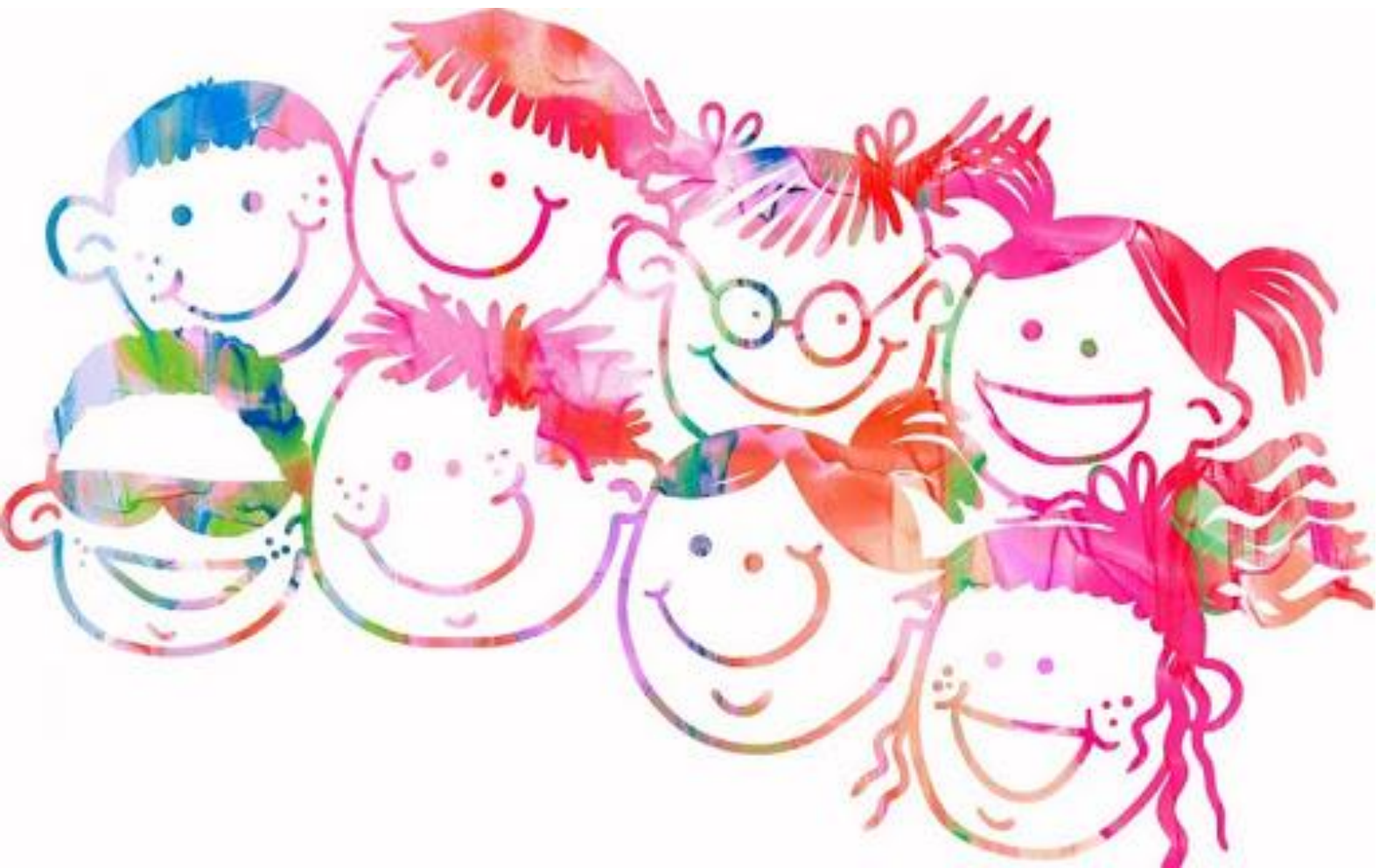


Nouveauté
2020



Mercredis récréatifs



**50 Places disponibles
pour les FRELINGHINOIS**



Multisports

Activités artistiques

Le mercredi ...

... on joue, on crée, on découvre, on se défoule, on se détend pour créer une vraie coupure dans la semaine d'école.

... l'accueil est conçu autour du rythme de l'enfant.

Ateliers musicaux

Activités éducatives et ludiques

PROJET PEDAGOGIQUE

3 Axes :


- Sport
- Nature
- Culture

Activités éducatives, ludiques, créatives et récréatives de qualité autour d'un thème défini sur chaque période.

Ateliers jardinage

Sensibilisations

Horaires



Accueil du matin (Garderie)	7h30 à 8h30
Accueil échelonné	8h30 à 9h30
Temps d'activité du matin	9h30 à 12h00
Pique-Nique zéro déchet fourni par les parents	12h00 à 12h45
Temps récréatif	12h45 à 13h20
Temps calme	13h30 à 14h15
Temps d'activité de l'après-midi	14h15 à 16h30
Goûter fourni par l'accueil de loisirs et départ échelonné	16h30 à 17h00
Accueil du soir (Garderie)	17h00 à 18h30

TARIFS

Les mercredis, la Commune offre la possibilité aux enfants de venir en journée complète ou à la demi-journée.



Tarifs journaliers

Quotient Familial	½ journée Matin ou APM	½ journée Matin ou APM avec prise de pique-nique sur place	Journée Complète	Forfait Garderie matin et soir
0 à 900	4 €	5 €	6 €	1 €
901 à 1500	5 €	6 €	7 €	1 €50
Sup à 1500	6 €	7 €	8 €	2 €

Tarifs par périodes – Accueil des Frelinghinois uniquement – 50 places

PERIODE 1 : Du 02/09/2020 au 02/12/2020 – 11 mercredis

Quotient Familial	½ journée Matin ou APM	½ journée Matin ou APM avec prise de pique-nique sur place	Journée Complète	Forfait Garderie matin et soir (Au réel en fonction du pointage)
0 à 900	44 €	55 €	66 €	1 €
901 à 1500	55 €	65 €	77 €	1 €50
Sup à 1500	66 €	77 €	87 €	2 €

PERIODE 2 : Du 09/12/2020 au 24/03/2021 - PERIODE 3 : Du 31/03/2021 au 30/06/2021 – 12 mercredis

Quotient Familial	½ journée Matin ou APM	½ journée Matin ou APM avec prise de pique-nique sur place	Journée Complète	Forfait Garderie matin et soir (Au réel en fonction du pointage)
0 à 900	48 €	60 €	72 €	1 €
901 à 1500	60 €	72 €	84 €	1 €50
Sup à 1500	72 €	84 €	96 €	2 €

- Des frais de pénalités seront également appliqués pour les inscriptions tardives : 10 € par période.



PROCEDURE D'INSCRIPTION

Afin d'optimiser efficacement les inscriptions et pour une organisation administrative plus simple, merci de prendre note de la procédure d'inscription.

www.ville-frellinghien.fr*

1/ La fiche d'inscription est individuelle

→ Si vous désirez **inscrire plus d'un enfant**, vous pouvez télécharger la fiche d'inscription (une par enfant) sur le site Internet* de la Mairie ou vous rendre en Mairie pour obtenir des exemplaires supplémentaires.

2/ La fiche sanitaire individuelle est à remplir une fois par an. Elle est téléchargeable sur le site Internet de la Mairie*

→ Tout comme la fiche d'inscription individuelle vous pouvez la retirer en Mairie en cas de non accès à Internet. La fiche sanitaire est à remplir une seule fois sur l'année scolaire 2020/2021.

3/ LES INSCRIPTIONS SE FONT A DES JOURS & HEURES FIXES

→ Merci de prendre note du tableau ci-dessous :

JOURS D'INSCRIPTION	HEURES DE PERMANENCE
Lundi au Samedi	De 9h à 12h
AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTE APRES LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION	

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 13 JUILLET 2020 INCLUS

QUE CONTIENT UN
DOSSIER
INDIVIDUEL
COMPLET

Si vous ne connaissez pas votre quotient familial ou si vous ne bénéficiez pas d'aides particulières de la CAF, votre avis d'imposition nous permettra de calculer votre quotient familial.



VOTRE ENFANT

- 1- Fiche d'inscription individuelle,
- 2- Fiche de liaison sanitaire,
- 3- Sortie de territoire (en cas de sortie en Belgique durant l'année) accompagnée de la carte d'identité du parent signataire du CERFA et de la carte d'identité de l'enfant.
- 4- Photo d'identité
- 5- Chèque à l'ordre du Trésor Public pour la première période.
En cas d'inscription à l'année, nous vous solliciterons au début de chaque période pour le règlement.

**Merci de prendre note de ce récapitulatif :
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RECONDUIT.**